



CONTRAT DU JOUEUR

Cette charte sert de règlement intérieur au club et est adressé à tous les joueurs et entraîneurs d'Ancenis Handball. Les points suivants sont donc à respecter :

JE RESPECTE L'AUTRE ET ADOPTE UN BON COMPORTEMENT

La politesse et la courtoisie sont de rigueur au sein du club. Quand l'entraîneur ou le coach s'exprime, je suis attentif à ses consignes. J'arrive à l'heure à l'entraînement. En cas d'absence ou de retard, je préviens l'entraîneur à l'avance. En ce qui concerne la composition des équipe, seul l'entraîneur est habilité à la faire et je respecte sa décision. Je respecte également mes coéquipiers avec qui je partage le terrain et je ne mets personne à l'écart. Je respecte également les décisions de l'arbitre en toutes circonstances. Toute violence (verbale ou physique) sera sanctionnée par le club.

JE RESPECTE LE MATERIEL ET LES LOCAUX

En fin de séance, j'aide l'entraîneur à ranger le matériel. Je veille également au respect de la propreté de la salle, des vestiaires et au respect des équipements mis à disposition par le club. A la fin des rencontres, je ramasse les bouteilles d'eau et autres déchets afin de laisser un banc propre pour les équipes suivantes.

JE GARDE L'ESPRIT D'EQUIPE

Le handball est un sport collectif, je suis donc solidaire et tolérant envers mes camarades. Pour le bien de son équipe, l'entraîneur favorisera la cohésion et le lien entre tous les acteurs du handball. Il se montrera également à l'écoute de ses joueurs. Mais en tant que joueur, je dois prendre plaisir à donner le meilleur de moi-même et à me dépasser sur le terrain pour la victoire de mon équipe.

JE RESTE LOYAL

Je fais preuve de fair-play même en cas de défaite, je ne dénigre et ne sous-estime pas mon adversaire. En cas de provocation de sa part, je ne lui réponds pas. J'encourage mes camarades même quand je suis sur le banc. J'encourage également les autres équipes que je regarde jouer.

LE BENEVOLAT

Je garde à l'esprit que tout le travail mis en place pour le bon fonctionnement du club est fait sur la base du volontariat (table de marque, permanence de bar, arbitrages, commissions, conseil d'administration, ...). Je me dois donc de respecter le travail et si je peux leur apporter mon aide, je le fais. Toute le monde est humain et à le droit à l'erreur, même les bénévoles.

Tout non-respect de cette charte pourra faire l'objet d'une convocation devant le conseil d'administration du club.